

**Séance du Conseil Municipal du 30 août 2022**

**L'an deux mille vingt-deux, le trente août à vingt heures trente**

Le conseil municipal de la commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la mairie sous la présidence de M. Étienne FOUCHÉ, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 août 2022

**Présents** : Mmes BERGERON Sandrine, ETAVARD Catherine, NOCQUET Nora, SAMSON Stéphanie, MM BALLAND Jean-Michel, DUCROCQ Alain, FOUCHÉ Étienne, PAPIN Stéphane, ROBICHON Hervé, SITEAU Anthony et VARIN Louis.

**Absent excusé** : CHAMPHOYAUX Dominique,

**Absents non excusés** :

**A donné pouvoir** :

**Secrétaire de séance** : ETAVARD Catherine

Après relecture, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

**DEVIS ÉTUDE GÉOTECHNIQUE AVANT-PROJET DE LA COUVERTURE DU TERRAIN DE TENNIS 73/22**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de recourir à un bureau de contrôles techniques et d'étude géotechnique (étude de sol) avant des travaux de construction.

Sur le conseil de l'Architecte, M. le Maire a contacté la société GÉOTECHNIQUE pour une demande de devis. Un devis de 2 196 € TTC a été produit.

Devis de la société GÉOTECHNIQUE de Saint Benoit de 2 196,00 TTC

Après étude du devis, le conseil valide la proposition de la société GÉOTECHNIQUE pour la mission d'étude géotechnique (étude de sol) avant les travaux de construction de la couverture du terrain de tennis pour un montant de 2 196, 00 € TTC.

**REMBOURSEMENT À UN ÉLU (JEUX INTERCOMMUNES) 74/22**

**Refusée par la trésorerie annulée le 13/09/2022 à la préfecture**

Pour l'organisation des jeux intercommunaux, des fournitures diverses ont été achetées, dans des magasins où la commune n'avait pas de compte.

M. Étienne FOUCHÉ a fait l'avance des frais pour un montant de 67,10 €

FOURNISSEUR	Désignation	Prix
Action	Peinture	10,80 €
Centrakor	Peinture	21,95 €
Super U	Marqueur	18,28 €
Tissus du Renard	Tissus	16,07 €
	Total	67,10 €

Après débat le conseil accepte de rembourser à M. Étienne FOUCHÉ la somme de 67,10 € pour les diverses fournitures achetées pour les jeux intercommunes.

**DEVIS ÉLAGAGE TILLEUL À LA COUSSIÈRE 75/22**

Un arbre sur la voie publique au lieu-dit La Coussière envahit une propriété, le propriétaire a demandé que l'arbre soit taillé.

Devis de la société EMIKA de Sauzé-Vaussais d'un montant de 1 320 € TTC.

Après étude du devis, le conseil valide le devis de la société EMIKA pour le montant de 1 320 € TTC.

**DEVIS ÉCLAIRAGE DU STADE/ Ajournée**

Pas de devis de reçu

**Questions et informations diverses**

Compte rendu du 14 juillet : coût pour la commune 3 166€

Le maire,  
Étienne FOUCHÉ

Le secrétaire de séance,  
Catherine ETAVARD

N°	Objet de la délibération	PAGE
73/22	DEVIS ETUDE GEOTECHNIQUE AVANT-PROJET DE LA COUVERTURE DU TERRAIN DE TENNIS	2022-68
74/22	REMBOURSEMENT A UN ÉLU ( JEUX INTERCOMMUNES) <span style="color: red;">ANNULÉE</span>	2022-68
75/22	DEVIS ÉLAGAGE TILLEUL A LA COUSSIÈRE	2022-68
	DEVIS ÉCLAIRAGE DU STADE : (pas de devis de reçu) <span style="color: red;">AJOURNÉE</span>	2022-68
	Questions et informations diverses : compte rendu du 14 juillet	2022-68

\*NT Non transmissible